

15 février 1991 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Conférence de presse conjointe de M. François Mitterrand, Président de la République, et de M. Helmut Kohl, Chancelier de la République fédérale d'Allemagne, sur le conflit du Golfe et la proposition irakienne d'évacuer le Koweït sous condition, la politique française de vente d'armes et le problème des buts de guerre, Paris le 15 février 1991.

LE PRÉSIDENT.- Mesdames et messieurs, nous venons de terminer, le Chancelier Kohl et moi, les conversations d'aujourd'hui qui ont commencé au début de l'après-midi et qui s'achèvent maintenant. Le Chancelier Kohl avait très aimablement pris l'initiative, au cours de l'une de nos nombreuses communications téléphoniques, de me dire qu'il disposerait d'un peu de temps en ce vendredi. Il est donc venu poursuivre une conversation pratiquement ininterrompue depuis de longues années. Je noterai à cet égard, qu'aujourd'hui, le Chancelier Kohl vient d'égaliser le temps de présence du Chancelier Adenauer à la Tête de la politique allemande. C'est dire qu'une réelle continuité nous a permis de faire aboutir bien des entreprises au service de nos pays, et aussi de la Communauté européenne.

- Aujourd'hui, nous avons parlé bien entendu de la guerre du Golfe, d'autant plus que, pendant que nous étions réunis, nous sont parvenu un certain nombre d'informations à partir du communiqué du Conseil du commandement irakien. Nous avons également parlé de l'Europe, de la Communauté elle-même qui a pris un nouveau et excellent départ autour des premières négociations des deux conférences intergouvernementales, l'une économique et monétaire, et l'autre politique. Nous avons nous-mêmes saisi la Communauté, le Conseil européen, d'une lettre commune que vous avez sans doute en mémoire et il nous était facile de parler de ces choses que nous avons souvent traitées ensemble.

- Nous avons également parlé d'autres problèmes européens, notamment ceux qui se posent autour de l'évolution des problèmes internes à l'Union soviétique, et en particulier le problème balte.

- Enfin, nous avons repris notre conversation sur les négociations du GATT. La situation, vous la connaissez. On arrive au terme du mandat qui avait été donné à l'administration américaine par le Sénat à ce sujet.

- Alors, quand j'aurai dit au Chancelier Kohl mes remerciements pour cette visite qui nous a fait plaisir et que je crois très utile, je lui demanderai de s'adresser à vous.

LE CHANCELIER KOHL.- Je voudrais tout d'abord, monsieur le Président, vous remercier pour la façon très amicale dont vous m'avez reçu pour ces conversations. C'est une des rencontres parmi de très nombreuses autres qui ont eu lieu ces dernières années. Mais, elle a été particulièrement importante dans ces temps fort difficiles. Je pourrais d'ailleurs redire qu'à de très nombreuses occasions, nous échangeons nos idées, une ou deux fois par semaine.

- Un des sujets débattus en particulier était les problèmes du Golfe, et les impressions que nous avons retirées après la nouvelle toute récente qui est arrivée d'Irak. Permettez-moi à ce sujet de

avons retirées après la nouvelle toute récente qui est arrivée d'Irak. Permettez-moi à ce sujet de dire quelques mots sous l'angle de la République fédérale d'Allemagne. La déclaration irakienne ne remplit pas les conditions de la résolution du Conseil de sécurité. En particulier elle ne remplit pas la condition de la résolution 660 pour un retrait immédiat et sans condition du Koweït. La déclaration irakienne crée un lien avec toute une série de conditions avant le retrait. Quiconque examine ces conditions préalables comprendra que ceci n'est pas un revirement de la position irakienne. Nous avons toujours, au Gouvernement fédéral, déclaré que l'Irak devait, pour que s'arrête le conflit, exécuter toutes les résolutions du Conseil des Nations unies en se retirant immédiatement du Koweït.

- Nous avons, en deuxième partie, traité des conférences intergouvernementales qui ont été très largement préconisées par le Président Mitterrand et par moi-même. Ceci vaut aussi bien pour la conférence sur l'union politique que sur l'union monétaire et économique. Je crois que nous progressons bien. Il reste beaucoup de choses à faire, et c'est pour moi toujours une grande joie que de constater que, malgré les mérites de tous les autres, les contributions de la France et de l'Allemagne permettent de faire avancer les choses.

- Permettez-moi de répéter ce qui a déjà été dit antérieurement au cours d'une de ces conférences de presse : pour moi, il est de toute première importance, après l'unité retrouvée dans notre pays, de faire avancer l'intégration européenne. Je crois que ce serait mal apprécier les choses, mal apprécier la situation si je n'imaginai pas qu'avec l'unité de l'Allemagne viendra également l'unité de l'Europe.

- Une dernière observation encore sur un autre sujet important : le GATT, déjà abordé par le Président de la République. Nous souhaitons le succès du GATT, nous souhaitons que les négociations se poursuivent, et nous souhaitons aussi que les entretiens qui sont en cours entre la Commission et les services américains puissent trouver leur prolongation. Cela veut dire que les deux côtés doivent faire mouvement. Cela veut dire que tous les sujets du GATT doivent être considérés, et qu'il ne serait pas raisonnable de mettre en avant le sujet de la politique agricole en laissant de côté tous les autres. Il faut y oeuvrer, si la prolongation intervient, ce que j'espère, et que l'on travaille ensemble à trouver un compromis raisonnable. Ce ne serait pas intelligent de jouer les Français contre les Allemands : vous en avez devant vous la preuve.

LE PRESIDENT.- Si vous avez des questions à nous poser, nous vous écoutons.

- QUESTION. Monsieur le Président, un communiqué français a expliqué tout à l'heure les raisons principales pour lesquelles la proposition irakienne ne pouvait pas être retenue, en particulier parce qu'elle multiplie les conditions liées à l'évacuation du Koweït. Est-ce que vous pouvez nous dire si ce communiqué irakien n'apporte rien, absolument rien de nouveau ?

- LE PRESIDENT.- Il y a au moins quelque chose de nouveau, c'est que contrairement aux multiples déclarations précédentes catégoriques, M. Saddam Hussein envisage cette fois-ci l'évacuation du Koweït mais comme il ajoute aussitôt un certain nombre de conditions irréalisables, qui en tout cas, ne relèvent pas de la résolution 660 en date du 2 août 1990, c'est en même temps rendre irréalisable cette apparente proposition nouvelle. Il semble qu'il s'agisse plus d'une diplomatie de propagande que d'une volonté réelle d'accord sur le respect des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, ce qui reste notre loi.

- QUESTION.- Vous avez sans doute pris connaissance des propos assez durs avec lesquels le Président Bush a qualifié la déclaration irakienne, est-ce que vous diriez, vous aussi, qu'il s'agit d'une farce cruelle, d'une manipulation médiatique ?

- LE PRESIDENT.- Ce que la France a dit, vous avez dû le lire dans le communiqué qui a paru à 17 heures cet après-midi.

QUESTION.- La question s'adresse à M. le Président de la République et au Chancelier M. Kohl. A la lumière des événements du Golfe, pensez-vous que vos pays respectifs doivent corriger leur politique de vente d'armes de technologie de pointe ainsi que leur politique de collaboration internationale dans le secteur nucléaire, biologique et chimique. Dans l'affirmative, pourriez-vous nous expliquer les grandes lignes de ces changements envisagés ?

- LE PRESIDENT.- La France n'a vendu aucune arme chimique et au demeurant, elle n'en fabrique pas, se conformant ainsi aux résolutions internationales dont elle est dépositaire. La

France n'a vendu aucune arme biologique, elle n'en fabrique pas. La France n'a pas vendu d'armes nucléaires et si l'on veut faire une distinction, elle est nécessaire, entre ce qu'on appelle l'atome civile et l'atome militaire, lorsqu'elle a vendu des centrales nucléaires, cela a toujours été sous le contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

- Elle n'a vendu en particulier à l'Irak aucun missile à longue portée, contrairement à ce que j'ai entendu dire ici et là. Donc votre question ne peut se poser qu'au sujet des armes dites conventionnelles, les armes classiques.

- J'ai moi-même dit récemment qu'il convenait d'organiser un contrôle international des ventes d'armes. C'est dire à l'avance que la France est prête à se soumettre aux règles qui seront ainsi édictées.

- LE CHANCELIER KOHL.- Je voudrais reprendre la dernière phrase qui vient d'être prononcée. Je crois que l'expérience concrète des derniers temps oblige à ce que l'on en vienne à des institutions internationales fiables qui seront en mesure d'effectuer des contrôles dans tout le secteur des armes. Je voudrais dire que la République fédérale sera à tout moment prête à y participer. Vous savez que nous n'avons pas vendu d'armes, par exemple à l'Irak, que sur ce terrain nous sommes extrêmement réservés, mais que, pas seulement nous, mais presque tous les pays industriels et je parle en particulier là de produits chimiques, des produits qui ont des domaines d'application très nombreux, qui donnent aussi la possibilité de fabriquer des armes, qu'il y a eu des abus. Ceci est insupportable.

- Nous avons rendu plus sévère notre législation et nous le ferons encore de façon tout à fait exemplaire, mais ce dont nous avons besoin c'est d'une institution internationale qui décrète le bannissement. Un bannissement international.\

QUESTION.- Monsieur le Président, à la suite du bombardement à Bagdad d'un bunker, certains ont relancé l'interrogation sur les buts de guerre. Est-ce que vous considérez, et ma question s'adresse également au Chancelier Kohl, que le mandat de l'ONU, pour la libération du Koweït est susceptible d'être outrepassé actuellement ?

- LE PRESIDENT.- J'ai déjà dit à de multiples reprises que le seul but de guerre qui soit reconnu et admis par la France, c'est la libération du Koweït. Mais comme le Koweït est occupé par une armée, et que cette armée c'est l'armée irakienne, on en conclura naturellement qu'il faut bien mettre à la raison cette armée. Tant qu'elle occupera le Koweït, elle s'exposera là où elle se trouvera à recevoir les coups de la coalition.

- Quand on pensera et quand on parlera des buts de paix, on reviendra sans doute sur les diverses propositions que j'ai eu l'occasion d'émettre au cours de mes dernières rencontres avec la presse, mais tel n'est pas le sujet que vous me posez.

- LE CHANCELIER KOHL.- Oui, je vais être bref. Je dirai que je me rallie tout à fait à ce qui a été exprimé par le Président de la République. L'Irak a occupé le Koweït, il a contré le droit international et il faut veiller maintenant à ne pas se tromper dans les responsabilités. Car, chacun d'entre nous, bien évidemment, s'estime extrêmement troublé par les victimes qui sont le résultat de cette guerre et exprime de la sympathie vis-à-vis de ces victimes. J'étais en train de me rendre à l'aéroport de Bonn lorsque j'ai reçu une première information et j'avais l'espoir que c'était là une chance pour que la guerre se termine tout de suite. Mais vous connaissez maintenant tout le texte et les conditions préalables. On en est maintenant à prendre cette position que vous connaissez également, malheureusement.\